

Identification du module

Module	Conseils aux patients chroniques – Maladie coronarienne/insuffisance cardiaque
Condition d'admission	Être titulaire d'un certificat de fin d'études dans une profession du domaine de la santé de niveau II ou de niveau tertiaire. 2 années de pratique en cabinet médical.
Compétences	Supervisées par le médecin et en responsabilité déléguée, les titulaires de la certification de ce module conseillent et forment les patients chroniques souffrant de pathologie cardiovasculaire (maladie coronarienne, insuffisance cardiaque), ainsi que leurs proches. Elles se basent sur les connaissances approfondies enseignées dans ce module. Elles motivent et soutiennent le patient à utiliser des services externes prescrits et assure la coordination de leurs prestations.
Evaluation des compétences	Évaluation écrite de 45 minutes Evaluation orale de 15 minutes (situation de conseil au patient).
Niveau	Examen professionnel de la coordinatrice en médecine ambulatoire.
Objectifs à atteindre	 Les participants-es décrivent les principaux signes pathologiques et physiopathologiques de la maladie coronarienne / insuffisance cardiaque, ainsi que leurs interdépendances symptomatiques (T1); énoncent l'ensemble des interventions diagnostiques et thérapeutiques possibles tout au long du processus de traitement et d'accompagnement (accompagnement en réseau) (T1); expliquent la notion de facteurs de risques, analysent avec le patient le risque individuel et, lors d'entretiens, mettent en place une stratégie personnalisée pour réduire l'impact des facteurs de risque (T3); expliquent l'indication, le mécanisme d'action et les effets secondaires majeurs des médicaments prescrits pour le traitement de l'hypertension, des maladies coronariennes, de l'insuffisance cardiaque et énoncent des conseils pour améliorer l'adhésion thérapeutique du patient (T2); expliquent les bases d'une alimentation saine pour les patients cardiaques (T1); expliquent l'importance d'une activité physique adéquate et adaptée individuellement comme mesure thérapeutique et préventive en cas de maladies cardiovasculaires (T1); démontrent l'impact de la maladie coronarienne/insuffisance cardiaque dans la vie quotidienne des personnes concernées et de leurs proches (T1); dispensent une formation approfondie aux patients et à leurs proches pour favoriser la compréhension de la maladie, la compliance médicamenteuse, une alimentation saine, une activité physique adéquate, une autogestion, une autodocumentation, ainsi qu'un comportement approprié lors d'une détérioration de l'état de santé (T3);

Janvier 2016 Page 1



Objectifs à atteindre	 Les participants-es utilisent la documentation et le matériel de formation mis à disposition par la Fondation Suisse de Cardiologie (T2); transmettent des requêtes structurées aux patients, conseillent sur les questions courantes, consignent les observations et sujets de discussion dans le dossier du patient (T3); identifient les signaux d'alarme qui exigent l'intervention immédiate du médecin et agissent en conséquence (T3).
Certification	Certification partielle pour le brevet fédéral de coordinatrice en médecine ambulatoire (sous réserve du respect des conditions d'admission, selon chiff. 3.31 du règlement concernant l'examen professionnel).
Validité du certificat	5 ans.